

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Etablies le 1<sup>er</sup> janvier 2022

La société Atelier Möbius est une société à responsabilité limitée dont le siège social est établi au 12, rue Claudius Chappaz – 74960 ANNECY, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Annecy sous le numéro 903422996.

L'Atelier Möbius exploite la marque commerciale Kübbii France et propose à ses clients la fabrication et la distribution de supports de communication et d'affichage promotionnel destinés à l'agencement de lieux de vente.

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent le cadre légal des relations s'établissant entre la société Atelier Möbius et ses clients professionnels.

### 1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Client, lors de l'acceptation du devis, reconnaît avoir pris connaissance et adhère sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente (CGV) qui régissent les relations contractuelles avec la société Atelier Möbius. Ces Conditions Générales de Vente prévalent sur toutes autres conditions figurant sur tout autre document, sauf accord dérogatoire exprès et préalable de notre société.

Les photographies illustrant les produits, n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas, la responsabilité d'Atelier Möbius ne pourra être engagée.

### 2. PRISE DE COMMANDE

Seul le devis émis par notre Société, dûment signé, tamponné et daté par le Client accompagné du versement de l'acompte vaut pour commande. Tous les autres documents transmis n'ont qu'un caractère informatif et ne s'engagent pas notre société.

Le devis signé par le Client a un caractère ferme et définitif et ne peut être annulé sans le consentement écrit de notre société. Les acomptes versés par le Client ne constituent en aucun cas des arrhes dont l'abandon autoriserait ce dernier à se dégager du contrat.

L'exécution de la Commande interviendra dans le délai fixé sur le devis, ce dernier ne commençant à courir qu'à compter du paiement de l'acompte prévu et de la validation du bon à tirer (BAT), sauf mentions particulières au devis.

Modification de la commande par notre Société

Notre Société s'oblige à livrer un Produit conforme à celui commandé, nous pouvons néanmoins apporter unilatéralement des modifications au contrat liées à l'évolution technique du Produit, dès lors qu'il n'en résulte ni augmentation de prix ni altération de la qualité pour le Client.

Si une erreur survient lors d'une Commande, et que cette dernière est imputable à notre Société, nous nous engageons à la discrétion de notre Société, soit à remplacer les marchandises dans les meilleurs délais, soit effectuer un avoir. Le retard consécutif à cette erreur n'ouvrira pas droit pour le Client à une quelconque indemnisation.

### 3. BON A TIRER

Pour chaque Produit dont il est demandé la personnalisation, Atelier Möbius réalise un bon à tirer (BAT) c'est-à-dire une épreuve papier définitive avant mise en production. Ce BAT est envoyé au Client pour validation qui dégage notre société de toute responsabilité pour toute erreur qui n'aurait pas été rectifiée. La mise en production n'intervient qu'une fois que le Client a daté, signé, et retourné ce BAT à notre société.

Les fichiers qui nous sont transmis par le Client en vue de la réalisation du BAT doivent être réalisés par un professionnel maîtrisant les règles de l'art : infographie et techniques d'impression. L'Atelier Möbius n'est pas responsable du contenu et des messages indiqués sur les supports qui seront imprimés.

Le Client reconnaît que de sensibles variations de positionnement, teinte, ou d'aspect peuvent intervenir entre le BAT et la commande livrée. Ces différences ne sauraient en aucun cas motiver le refus de la commande, ni un rabais sur le prix, ni ouvrir droit à des dommages et intérêts.

Si le Client n'est pas en mesure de fournir les éléments nécessaires à la réalisation du BAT, la société Atelier Möbius pourra proposer ses prestations qui devront alors figurer au devis.

### 4. PRIX

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour du devis. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils sont soumis au taux de TVA en vigueur et à toutes taxes affectées.

Le devis est valable pour une durée d'un (1) mois. Passé ce délai, l'Atelier Möbius se réserve le droit de refuser d'exécuter une commande aux prix et conditions portés sur le devis.

Les prix n'incluent aucun frais. Les frais d'emballage, les frais de livraison et d'installation sont en sus et figurent sur le devis.

La société Atelier Möbius s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de la validation du devis.

### 5. MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement de la commande s'effectue par virement bancaire aux coordonnées indiquées sur le devis et la facture établis par la société Atelier Möbius.

Sauf mentions particulières portées au devis, les modalités de paiement des commandes sont les suivantes :

Pour les commandes inférieures ou égales à 100 euros HT :

- Le Client devra régler à réception de la facture

Pour les commandes supérieures à 100 euros HT :

- 45% du prix TTC d'acompte à la Commande,
- Le solde à réception de la facture

Aucun escompte ne sera consenti en cas de règlement anticipé.

Dans le cas où le Client ne présenterait pas les garanties financières suffisantes pour régler les sommes dues à leur échéance, Atelier Möbius peut subordonner le traitement de la commande à un paiement total et sans escompte lors de l'acceptation du devis par le Client.

### 6. RETARD DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées à l'échéance, l'acheteur doit verser à la société Atelier Möbius une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-10 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause résolutoire : si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Atelier Möbius.

## 7. RESERVE DE PROPRIETE ET TRANSFERT DES RISQUES

La société Atelier Möbius conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Atelier Möbius se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

La disposition ci-dessus ne fait pas obstacle au transfert au Client des risques de perte, vol ou détérioration des Produits soumis à réserve de propriété ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner dès leur mise à disposition, c'est-à-dire à compter de la remise des marchandises au transporteur.

## 8. LIVRAISON

La livraison est effectuée :

- Soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en nos locaux à l'attention de l'acheteur ;
- Soit par le dépôt de la marchandise au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Si le Client souhaite une livraison directe à l'adresse qu'il fournit, les délais de livraison sont mentionnés sur le devis en fonction des produits demandés pour une livraison en France métropolitaine, en Corse et Monaco. Pour les livraisons hors de la France métropolitaine, le Client s'engage à régler toutes les taxes dues à l'importation de produits, droit de douane, taxe sur la valeur ajoutée, et toutes autres taxes dues en vertu des lois du pays de réception de la commande.

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires (article L.132-7 du Code de commerce). En raison des avaries susceptibles de se produire en cours de route, le Client doit obligatoirement vérifier les colis à leur arrivée. La société Atelier Möbius préconise le refus de la livraison en cas d'avarie constatée.

Le cas échéant, toutes les réclamations doivent être adressées au transporteur par lettre recommandée avec accusé de réception, le transporteur ayant vérifié le nombre, le poids, le conditionnement des colis au moment où il en a pris possession.

Aucun retour ne sera accepté s'il n'est pas expressément autorisé par notre société et expédié franco à nos locaux.

## 9. RETARDS DE LIVRAISON

Les délais de livraison impliquent au préalable le respect par le Client des conditions de paiement et de versement des acomptes et la remise à temps de spécifications techniques nécessaires à la réalisation de la commande.

Le délai de livraison indiqué lors de la validation du devis n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, sauf accord contraire exprès, tout retard de livraison n'emporte ni annulation ni modification du contrat et ne donne pas lieu à dommages et intérêts.

Force majeure : la responsabilité de la société Atelier Möbius ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

## 10. GARANTIES

Aucune action en non-conformité ne pourra être engagée par le Client plus de trois jours (non compris les jours fériés) après la livraison des Produits. Si après contrôle, un vice apparent ou un manquant est effectivement constaté, le Client reconnaît être informé que cela donnera lieu uniquement au remplacement des Produits non conformes et/ou le complément à apporter pour combler les manquants, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité ou à la résolution de la Commande.

Garantie des vices cachés

Au titre de la garantie des vices cachés, la société Atelier Möbius ne sera tenue que du remplacement des Produits défectueux sans que le Client puisse prétendre à l'obtention de dommages et intérêts, pour quelque cause que ce soit.

Notre Société garantit ses produits contre les vices cachés, conformément à la loi, les usages, la jurisprudence, et dans les conditions suivantes :

- Notre garantie ne s'applique qu'aux Produits devenus régulièrement la propriété du Client ce qui implique un paiement total.
- Notre garantie est exclue dès lors qu'il a été fait usage de nos Produits dans des conditions d'utilisation, de pose ou de performances, de stockage, d'entreposage, de transport, non prévues ou contraires aux plans de montage/fiches produit.

Il est rappelé que le stockage des Produits doit impérativement avoir lieu dans le conditionnement d'origine fourni par notre société dans une pièce ventilée ayant un taux d'humidité compris entre 45% et 60% et une température constante comprise entre 18 et 20 degrés.

A défaut, le Client reconnaît être parfaitement informé qu'il existe un risque Produits important eu égard à leur composition et que notre garantie est totalement exclue.

Il est rappelé que les Produits doivent impérativement être montés et utilisés sur une surface parfaitement plane, non humide et utilisés en intérieur.

- Notre garantie ne concerne que les vices cachés. Nos Clients étant des professionnels, le vice caché s'entend d'un défaut de réalisation du Produit le rendant impropre à son usage et non susceptible d'être décelé par le Client avant son utilisation. Un défaut de conception n'est pas un vice caché et nos Clients sont réputés avoir reçu toutes les informations techniques relatives à nos produits.
- Notre garantie cesse de plein droit dès lors que notre Client ne nous a pas avertis du vice allégué dans un délai de vingt (20) jours francs à partir de sa découverte. Il lui incombe de prouver le jour de cette découverte.

Les défauts et détériorations provoqués par un accident extérieur sont exclus de la garantie.

## 11. PUBLICITE

Sauf mention contraire explicite du Client, notifiée par écrit, la société Atelier Möbius se réserve le droit de faire usage, mention, représentation ou reproduction, sur tout support de communication, et à des fins promotionnelles ou publicitaires, du nom du Client, de son logo et de sa marque à titre gracieux et sans limitation de temps.

## 12. TRIBUNAL COMPETENT

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce d'Annecy sera compétent, quel que soit le lieu de livraison.

## 13. INFORMATIONS LEGALES

Conformément à la loi Informatique et Libertés, le Client dispose (article 34 de la loi du 6 janvier 1978) d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent, qu'il peut exercer auprès de la société Atelier Möbius. De plus, la société Atelier Möbius s'engage à ne pas communiquer, gratuitement ou avec contrepartie, les coordonnées de ses Clients à un tiers.